

# Audit énergétique d'entreprise : un tremplin vers l'ISO 50001

## TOUTES LES GRANDES ENTREPRISES DOIVENT RÉALISER UN AUDIT DE LEURS USAGES ÉNERGÉTIQUES.

Ce diagnostic énergétique d'entreprise, obligatoire, doit être renouvelé tous les 4 ans. Les grandes entreprises sont soumises à cette obligation, de par leur statut, leur chiffre d'affaires et leur nombre de salariés.

Vous souhaitez mettre en place une stratégie de management de l'énergie, **ERESE met à votre disposition une équipe expérimentée et qualifiée** pour vous proposer un état des lieux énergétique et définir les solutions à mettre en œuvre pour intégrer la performance énergétique dans vos pratiques de management.

L'audit énergétique est **une démarche globale déclinée en plan d'actions**. Il s'inscrit dans un **système de management de l'énergie, voire environnemental**.

**ERESE vous accompagne dans vos démarches d'économies d'énergie, d'optimisation des consommations énergétiques et de réhabilitation du patrimoine**. La certification ISO 50001 vous permet de vous affranchir de l'obligation d'audit énergétique d'entreprise tous les 4 ans.

Un système de management de l'énergie conforme à la norme ISO 50001 est **l'assurance d'un usage optimisé de l'énergie pour l'entreprise**. Elle vous fournit un cadre reconnu pour améliorer la performance énergétique dans vos pratiques de gestion de l'énergie.

## NOS OBJECTIFS

Vous aider à mettre en place une stratégie d'efficacité énergétique pour vous accompagner vers la certification ISO 50001.

**LA MISE EN PLACE DE CETTE NORME ISO 50001 PERMET DE CRÉER UNE VÉRITABLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE AU SEIN DE L'ENTREPRISE :**

- pour valoriser le travail en partie déjà réalisé par les équipes,
- pour communiquer en externe et en interne sur les orientations énergétiques de l'entreprise,
- pour mutualiser les indicateurs de performance énergétique entre les différents services,
- pour avoir des alertes régulières en cas de dérives...

+ DE 200

CLIENTS

4000

INSTALLATIONS  
ÉNERGÉTIQUES  
SUIVIES PAR AN

11 AGENCES





**ERESE vous accompagne dans la mise en oeuvre de cet audit en respectant les exigences réglementaires.**

Le déploiement d'une démarche de certification ISO 50001 peut bénéficier d'aides et de subventions grâce au dispositif CEE. ERESE vous accompagne pour mobiliser ces financements.

**1**



**RECUEIL DES DONNÉES**

L'audit est réalisé à partir des factures acquittées (électricité, carburant, chauffage collectif) par l'entreprise.

**2**



**VISITE SUR SITE**

Visite obligatoire sur place d'un échantillon représentatif du patrimoine concerné.

**3**



**L'INSTRUMENTATION POUR LE SUIVI DES CONSOMMATIONS**

La mise en place d'indicateurs de performance énergétique sont des éléments importants à prendre en compte et à analyser.

**4**



**RESTITUTION DU RAPPORT D'AUDIT ÉNERGÉTIQUE**

Proposition de solutions d'améliorations à court et moyen termes.

**5**



**CERTIFICATION DE LA DÉMARCHÉ**

Si l'entreprise le souhaite, cette démarche vertueuse peut se concrétiser par une certification ISO 50001.

**CONTACTEZ-NOUS**



pour structurer et certifier votre politique de management de l'énergie.

**01 40 75 52 10 - [contact@erese.fr](mailto:contact@erese.fr)**

Ils nous font confiance



ERESE, qualifié



ERESE, membre de



[www.erese.fr](http://www.erese.fr)

